

**DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES
ET
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 31 MARS 2014**

DECLARATION LIMINAIRE

Le 20 mars 2014, des milliers d'agents des Finances étaient en grève. Ils ont manifesté aux cotés d'agents retraités.

A Paris , ils ont clamé devant Bercy, leur colère et leurs revendications.

Ils ont été reçus par le Ministre des Finances, Pierre Moscovici, qui a reconnu la forte mobilisation des personnels mais, encore une fois, n'a pas répondu à leur légitimes revendications.

Son seul objectif est la recherche effrénée de 50 milliards d'économie à réaliser en trois ans, ce qui implique l'inscription des ministères économiques et financiers au cœur de la réduction violente de la dépense publique.

Cela passe par la mise en œuvre des plans stratégiques et des plans d'actions pour détruire l'emploi public et amoindrir les moyens d'intervention de nos ministères.

Pour les citoyens, ce sera moins de protection économique, moins de lutte contre les fraudeurs , moins de contrôle des fonds publics.

Quant aux agents , déjà pressurisés par les suppressions d'emplois, ils n'auront droit qu'à moins de salaire, moins de promotions, moins de mutations, des conditions de travail toujours plus difficiles.

La CGT des Finances Publiques, des Douanes et de la DGCCRF combattent cette politique.

Les agents poursuivront la mobilisation pour obtenir l'ouverture des négociations sur l'emploi, les rémunérations , les missions et les conditions de travail.

S'agissant des droits de l'action sociale, la circulaire du 30 décembre 2013 relative à la prestation d'action sociale interministérielle «CESU-garde d'enfant 0-6 ans» ouverte depuis le 01/01/2014 aux familles monoparentales, confirme la suppression d'une tranche concernant 71 000 agents pour un gain de 12,7 millions d'Euros .

Pour la CGT l'action sociale ne peut pas être la variable d'ajustement budgétaire.

Ce qui a permis, cette année encore, la reconduction à l'identique des crédits BIL et ce sans tenir compte des besoins propres aux retraités .

Nous revendiquons la consolidation et l'amélioration des prestations actuelles, mais aussi la création de prestations nouvelles afin de répondre aux besoins des agents actifs et des retraités.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du CDAS du 12/12/2013
- Orientation de l'action sociale pour 2014
- Budget 2014
- Détermination des autres actions du BIL.

I) Orientation de l'action sociale pour 2014 :

Le budget 2014 s'élève à 183 millions d'euros dont 162,57 millions d'euros consacrés aux politiques d'action sociale et 20 millions pour la santé-sécurité au travail.

II) Budget 2014 :

Le BIL de L'Essonne s'élève à 68 167 € (même montant que l'année précédente). Il sert à financer les actions locales, adoptées en séances, ainsi réparties :

SPECTACLE DE Noël LA LEGENDE DE MULAN 16/12/2014 à 16h Centre commercial AGORA	Spectacle sur une base de 1150 personnes : Bons cadeaux sur une base de 1050 enfants : Goûters sur une base de 750 enfants : Frais divers	13 800,00 € 25 200,00 € 2 625,00 € 251,50 €
RETRAITE	Galette (en partie financée par la MGFIP) + repas :	6 000,00 €
COINS REPAS		1 667,00 €
AMITIE FINANCES		2 000,00 €
CONSEILLERE ECONOMIQUE ET SOCIALE FAMILIALE		3 500,00 €
NOUVEAUX AGENTS		1 000,00 €
PREVENTION	Vaccination REPEVAX et REVAXIS :	900,00 €
BONS JURIDIQUES	Sur une base de 36 consultations :	540,00 €
PSYCHOLOGUES		4 248,00 €
SORTIES	Zoo de Beauval Vignoble de Champagne Musée du chocolat «choco story» Cabaret Théâtre	1 650,00 € 2 250,00 € 537,00 € 1 000,00 € 2 000,00 €

• L'arbre de Noël : Il représente 64% du Budget d'Initiative Locale. Cette année le spectacle «la légende de Mulan» aura lieu à Évry, au centre commercial de l'Agora mercredi 10 décembre à 16 heures. Il est réservé aux enfants âgés de 3 à 12 ans avec un accompagnateur.

Les enfants âgés de 0 à 14 ans bénéficient d'un bon cadeau d'un montant de 24 € (+1 € par rapport à 2013) ; des chèques culture sont prévus pour les enfants de 15 à 16 ans .

• Les retraités: 800 personnes dans l'Essonne sont répertoriées auprès du CDAS; 130 ont participé à la galette. Cette manifestation est en collaboration avec la MASFIP qui prend en charge la galette et l'animation. Seules les boissons sont à la charge de l'action sociale. Un repas sera également organisé, le lieu sera défini plus tard.

- Les coins repas : Pour la première fois les crédits alloués aux coins repas sont déconcentrés ; 1 667 € ont été alloués à l'Essonne. Cette somme d'argent est prévue pour changer des appareils vétustes (frigorifère et micro ondes) sur des sites où il n'y a pas de restaurants administratifs. La validation des coins repas déclenche les tickets repas (tickets restaurant).

Les collègues des Douanes de Chilly Mazarin et des Ulis ont fait part de l'urgence de changement de matériels sur leur sites.

- Amitié finances: Ce budget est alloué pour accompagner des collègues actifs et retraités dans les moments difficiles (longue maladie, deuil), et permet aussi à certains de profiter gratuitement de sorties ainsi que de chèques culture.

- La conseillère économique et sociale familiale : Cette année, nous avons demandé qu'elle fasse un compte-rendu de son activité de l'année précédente, de recenser les problèmes rencontrés et de faire un support écrit sur un thème précis.

- Les nouveaux agents : Ce budget est en baisse cette année car nous avons demandé de limiter la visite de Bercy avec repas au cercle des cadres au lieu et place d'un repas au cercle Directeurs ; l'économie de 1 000 € est reportée sur le budget Amitié Finances.

- Les sorties :

- le zoo de Beauval : sortie à quotient familial (ce type de sortie au quotient familial est revendiqué par nos élus)

- les vignobles de Champagne : le BIL participe à hauteur de 45 € ; 50 € restent à la charge de l'agent.

- Musée du chocolat : participation du BIL à hauteur de 6 € par adulte et de 20,50 € par enfant ; restent 5 € à la charge de l'agent.

- Les sorties théâtre et cabaret seront précisées plus tard.

III) Enquête restauration:

Dans le cadre des orientations en matière de restauration collective présentées lors du groupe de travail du CNAS (Comité National de l'Action Sociale) du 16/02/2012, il a été décidé de réaliser une enquête sur le fonctionnement des restaurants financiers. L'enquête a été confiée aux délégués départementaux.

Cette enquête lancée le 18/02/2013 avait une double finalité. Elle s'inscrivait d'abord dans une volonté de renforcer l'expertise des délégués départementaux et leur rôle auprès des associations locales de gestion. Elle devait ensuite permettre de travailler en liaison avec les directions, à des mesures d'amélioration et de rationalisation de la gestion de ces associations, co-financées par les directions à réseaux et le secrétariat général.

Les résultats de l'enquête ainsi qu'un plan d'action (orientation méthode de travaux à mener) ont été présentés aux organisations syndicales dans un cadre d'un groupe de travail du CNAS .

La mise en œuvre du plan d'action débutera en 2014. A ce jour, deux réunions ont été organisées sur le département pour connaître le fonctionnement des associations et recenser les besoins.

Cependant nous nous interrogeons :

- Cette enquête va-t-elle permettre d'octroyer des moyens supplémentaires aux responsables des associations en terme de formation et de décharge d'activité de service ?
- Les contrats de restauration seront-ils pris en charge au niveau départemental pour que les meilleurs prestations et tarifs soient proposés aux agents, garantissant aussi la pérennité de nos cantines ?
- Les retraités pourront-ils bénéficier de l'accès aux restaurants administratifs à tarif subventionné, comme c'est le cas dans d'autres départements de la région Ile de France ?

Nos élus reviendront lors du prochain CDAS sur ces questions : c'est le devenir des restaurants administratifs mais aussi les droits et garanties des personnels, actifs et retraités, qui sont en cause.

LES ELUES DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE :
Sylvie BOISSON – Annie MARAIS – Nicole RICHARD – Michèle SENACHAL.
(Christian LORENTZ expert - retraité)